



## **Examen d'entrée 2021**

# **Composition**

### **Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM**

#### **Présélection (enregistrement vidéo) :**

Pour l'entrée en DNSPM, il est demandé aux candidats de présenter deux œuvres, avec ou sans électronique, dont au moins l'une des deux sous la forme d'un enregistrement à publier, en "mode privé", sur la plateforme SoundCloud, selon les modalités définies ci-dessous. Pour chaque œuvre présentée, il est obligatoire de transmettre la partition. Les liens vers les partitions et l'enregistrement doivent parvenir à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg par mail à [academie.strasbourg@hear.fr](mailto:academie.strasbourg@hear.fr), pour le jeudi 11 mars 2021 avant 23h59, heure française, délai de rigueur.

#### **Informations sur la présélection :**

- si le candidat ne dispose pas des enregistrements de ses pièces, merci de l'indiquer dans le mail et d'envoyer au minimum les partitions.
- L'objet du mail doit être indiqué comme suit :  
Candidature DISCIPLINE/NOM Prénom  
Exemple : Candidature PIANO/DUPONT Marie
- Les titres de la vidéo et du fichier de la partition doivent être indiqués comme suit :  
NOM Prénom Coursus (nom de l'œuvre).  
Exemple : DUPONT Marie DNSPM (Quatuor à cordes n°1)

#### **Admission :**

1) Mise en loge d'une durée de 2h30, dont l'objectif est d'évaluer les connaissances techniques et musicales du candidat. L'épreuve consistera en des commentaires d'écoute et en l'analyse musicale d'une partition ou d'un extrait de partition.

2) Entretien avec le jury d'une durée de 20 à 30 minutes, portant sur les pièces présentées lors de la présélection et sur le projet d'études. Le candidat devra se munir d'une clé USB avec fichier .aiff ou .wav pour la diffusion des pièces, s'il dispose d'un enregistrement.

#### **Informations sur l'admission**

L'admission se fera en présentiel.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.

Si, à la date de l'examen, un confinement devait être décrété par le gouvernement, l'épreuve d'admission se fera en distanciel.